AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1874
FR0011040500-FS0930

6 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

74SOFTWARE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 5 novembre 2025, la société Long Path Partners, LP (1 Landmark Square, Unit 1920, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 octobre 2025, le seuil de 10% du capital de la société 74SOFTWARE[1] et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 981 667 actions 74SOFTWARE représentant autant de droits de vote, soit 10,02% du capital et 7,22% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Long Path Holdings 5, LP	612 864	2,06	612 864	1,48
Long Path Opportunities Fund, LP	313 165	1,05	313 165	0,76
Managed Account	62 825	0,21	62 825	0,15
Long Path Smaller Companies Fund, LP	1 992 813	6,70	1 992 813	4,83[3]
Total Long Path Partners, LP	**2 981 667**	**10,02**	**2 981 667**	**7,22**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions 74SOFTWARE sur le marché.

2. Par le même courrier, la société Long Path Partners, LP a effectué la déclaration d'intention suivante :

« L'acquisition des titres de la société 74SOFTWARE par la société Y s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société 74SOFTWARE ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Y n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société 74SOFTWARE ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

[1] Anciennement dénommée AXWAY SOFTWARE.
[2] Sur la base d'un capital composé de 29 746 194 actions représentant 41 291 836 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Il est précisé que Long Path Smaller Companies Fund, LP a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 juillet 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société 74SOFTWARE suite au transfert d'une partie de sa participation à Long Path Holdings 5, LP.